

L'Académie Mondiale de l'Association Internationale de Signalisation Maritime (l'Académie) est une partie spécifique, mais disposant d'un financement indépendant, de l'Association internationale de Signalisation Maritime (AISM). Elle est opérationnelle depuis janvier 2012. C'est le moyen par lequel l'AISM délivre les formations et participe au renforcement des capacités, et il est destiné à apporter son soutien aux autorités nationales dans le cadre du développement et de l'amélioration durables de la fourniture des aides à la navigation maritime, y compris les services de trafic maritime.

L'Académie Mondiale a organisé dans les locaux du siège de l'AISM des sessions de formation de gestionnaire d'aides à la navigation (Niveau 1) et apporte son soutien aux pays qui le souhaitent (France, Chine, Espagne, Suriname, Inde, Malaisie, Corée, Maroc, Afrique du Sud, ...) pour qu'ils organisent cette formation.

La France (Direction des Affaires Maritimes, Site de Brest du Centre de Valorisation des Ressources Humaines de Nantes) organise du 11 au 14 septembre 2018 et du 24 septembre au 5 octobre 2018 la session 2018 de formation de gestionnaire d'aides à la navigation (Niveau 1). Cette formation comprend la totalité des cours constituant les 3 modules prévus par la recommandation L 1.1 de l'AISM. Elle est organisée pour les responsables de subdivisions Phares et Balises françaises, et est ouverte à des représentants d'Etats d'Afrique Francophone. Quatre places sont disponibles pour des stagiaires d'Afrique francophone, et une semaine complémentaire (gestion du risque, visites) sera organisée à leur intention par l'AISM du 17 au 21 septembre 2018, également à Plouzané (Finistère). Une fiche d'information est disponible sur le site internet www.ila-aism.org.

Pour les seuls modules pour lesquels les participants auront satisfait aux tests et épreuves organisées pendant la formation, ils se verront remettre un certificat de gestionnaire d'aides à la navigation, reconnu internationalement.

Une lettre de candidature, accompagnée du formulaire dument rempli, doit être adressée avant le 21 juin 2018 par courriel à academy@ila-aism.org par l'organisation où travaille le candidat. Aucune candidature ne pourra être prise en compte sans le courrier et la totalité des éléments demandés dans le formulaire.

Il n'est pas demandé de frais de scolarité pour les places disponibles pour les représentants d'Etats d'Afrique Francophone, responsables du domaine de la signalisation maritime en administration centrale ou dans une agence en charge de la sécurité maritime, ou responsable opérationnel dans un port. Tous les autres frais (visa, transports, hébergement, repas) sont à la charge de l'organisation où travaille cette personne. Des possibilités de prise en charge des frais existent (voir la fiche jointe). La sélection des candidatures sera effectuée par l'Académie Mondiale de l'AISM.

Pour information, une session 2018 de formation de Niveau 1 de gestionnaire d'aides à la navigation, devrait être programmée par le Maroc (Direction des Ports et du Domaine Public Maritime (DPDPM)) en novembre 2018. Elle sera organisée pour des responsables marocains, et est ouverte à des représentants d'Etats d'Afrique Francophone. Trois ou quatre places devraient être disponibles.

Je suis à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Cordialement,

Jacques MANCHARD

Conseiller auprès de l'AISM, Académie Mondiale de l'AISM

Tél. : +33 (0)1 34 51 70 01 – Mobile : + 33(0)6 62 98 96 25 – Adresse courriel : jacques.manchard@ila-aism.org



10, rue des Gaudines - 78100 Saint Germain en Laye, France
www.ila-aism.org

International Association of Marine Aids to Navigation and Lighthouse Authorities
Association Internationale de Signalisation Maritime